

### Le mot de la secrétaire générale

L'année 2026 a débuté dans la douleur et les larmes : le drame de Crans-Montana, qui a profondément touché notre canton. Nos pensées vont avant tout aux victimes, à leurs familles, leurs proches et à toutes les personnes affectées par cet événement tragique. Et nous pensons également aux professionnel.les qui ont œuvré sans relâche pour apporter soutien et écoute aux personnes touchées.

Dans de telles circonstances, le travail social rappelle toute son importance. Derrière chaque drame se trouvent des personnes confrontées à la souffrance, au deuil, au traumatisme, à la perte de repères ou encore à des difficultés administratives et matérielles. Les professionnel.le.s du travail social sont souvent présent.es, parfois dans l'ombre, pour accueillir la parole, orienter, accompagner, redonner confiance et reconstruire, et contribuer ainsi à la résilience commune.

A vous, chers membres AVALTS, nous vous souhaitons à toutes et à tous un été empreint de sérénité et de solidarité.

Paola Riva Gapany

Secrétaire générale

### 1) Rapprochement entre l'AVAIS et l'AVALTS

Après plusieurs années d'évolution distincte, l'Association valaisanne des assistants et intervenants sociaux (AVAIS), et l'AVALTS ont engagé une réflexion commune en vue d'un rapprochement. Les deux associations ont choisi une démarche progressive : une première phase de collaboration concrète, notamment à travers l'organisation d'événements communs et des échanges réguliers entre leurs instances dirigeantes, avant d'envisager, dans un second temps, une éventuelle intégration de l'AVAIS au sein de l'AVALTS comme secteur professionnel à part entière. Cette réflexion est portée par une conviction commune : face aux défis croissants du travail social, il est essentiel de rassembler les forces, de renforcer les synergies entre les professions.

Une étape décisive a été franchie lors de l'Assemblée générale de l'AVALTS du 24 septembre 2025, qui a accepté le principe de cette fusion. Dans la continuité de cette décision, la secrétaire générale de l'AVALTS, Paola Riva Gapany, et la présidente de l'AVAIS, Tatjana Vaucher, se sont mises au travail afin d'élaborer des statuts communs.

Ceux-ci seront soumis aux membres AVALTS lors de l'assemblée générale d'automne afin de porter sur les fonts baptismaux cette nouvelle étape dans la vie de l'AVALTS.

## 2) Formation et développement des compétences

La formation et le développement des compétences des professionnel·le·s du travail social demeurent au cœur des priorités de l'AVALTS. À ce titre, l'association a participé activement aux travaux menés par la Haute École et École Supérieure de Travail Social en vue de la création d'une nouvelle **filière d'École supérieure en éducation sociale**. Cette démarche, engagée dès 2025 et poursuivie en 2026, vise à élaborer un programme de formation et des modalités de formation pratique répondant aux besoins du terrain et aux enjeux actuels du secteur social. Le programme a été présenté le 1<sup>er</sup> avril 2026 par tous les partenaires et la formation débutera en septembre prochain. L'AVALTS est fière de contribuer à cette réflexion stratégique pour l'avenir de la profession et pour la relève en travail social.

Le 25 février 2026, l'AVALTS a également organisé son traditionnel « **Café social** », à l'occasion de la remise des **Prix AVALTS** récompensant des travaux de diplôme particulièrement inspirants. Les thématiques présentées témoignent de la richesse et de la diversité du travail social : le maintien du lien parent-enfant lors des placements, le travail social en milieu scolaire, l'accompagnement des migrants titulaires de permis B et F vers l'insertion, la gestion des comportements de type agressif dans les lieux d'accueil de l'enfance ainsi que la responsabilisation des participant·e·s dans les tâches d'intendance d'une cafétéria. Ces présentations ont donné lieu à des échanges particulièrement riches entre étudiant·e·s, professionnel·le·s et membres de l'association, tout en mettant en lumière l'engagement et la qualité des formations en travail social dispensées en Valais.



Prix AVALTS 25.02.26

Enfin, l'AVALTS s'est associée aux travaux de la **Rencontre cantonale valaisanne sur l'accueil de l'enfance** agendée au 28 octobre 2026 à Sion, organisée par Pro Enfance autour du thème « Des lieux pour grandir, des moyens pour réussir : un engagement national pour l'enfance ». Cette journée réunira professionnel·le·s, décideurs publics et acteurs et actrices de l'enfance autour de questions essentielles telles que l'égalité des chances, la cohésion sociale, le financement de l'accueil de l'enfance et la

professionnalisation du secteur. Elle constitue une opportunité importante de renforcer les collaborations et de poursuivre la réflexion collective sur la qualité et la durabilité des prestations destinées aux enfants et aux familles. Un atelier consacré au financement sera animé conjointement par l'AVALTS.

Par ailleurs, les préparatifs de notre **soirée thématique annuelle** de fin d'année vont bon train ; elle aura lieu le **2 décembre 2026**, et sera consacrée à la santé mentale et au travail social. Cette rencontre, organisée à l'aula de la HES-SO à Sierre, se veut un espace d'échange et de réflexion sur les enjeux croissants liés à la santé psychique des bénéficiaires, mais également des professionnel-le-s du secteur social.

### **3) Lobbying – Grand Conseil valaisan**

Les sessions parlementaires de mars, mai et juin 2026 ont une nouvelle fois démontré que les questions sociales doivent être soutenues politiquement. Plusieurs débats et décisions ont porté sur :

- le renforcement de l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité et de précarité ;
- les mesures de soutien aux enfants, aux jeunes et aux familles confrontés à des difficultés sociales ou éducatives ;
- les enjeux liés à la santé mentale et à la coordination entre les dispositifs sanitaires et sociaux ;
- l'attractivité des professions confrontées à des pénuries de personnel, notamment dans les secteurs de l'accompagnement et du care ;
- l'amélioration de l'inclusion et de la participation des personnes en situation de handicap ;
- la simplification des démarches administratives pour les bénéficiaires de prestations sociales ;
- les défis liés au vieillissement de la population et à l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie.

L'AVALTS a suivi avec attention ces discussions, qui entraînent des répercussions directes sur les conditions d'exercice des métiers du travail social ainsi que sur l'accès des personnes concernées à des prestations de qualité. Il est à noter que depuis l'année dernière, un groupe de lobbying du domaine social au Grand Conseil s'est constitué, emmené par l'AVIP (Association valaisanne des institutions pour les personnes en difficulté), l'AVALEMS (Association Valaisanne des EMS) et le CMS-SMZ Valais (Centre médico-social). Ce groupe de lobbying est à disposition pour toute informations ou explications, et donne son avis sur des objets du domaine social portés au vote des membres du Grand Conseil.

### **4) CCT pour les institutions membres de l'AVIP : nomination**

Le 10 septembre 2024, le Grand Conseil a accepté le postulat n° 2024.09.246 intitulé « une convention collective pour les institutions membres de l'AVIP ». Le 24 juin 2026, le Conseil d'Etat a décidé de constituer une Commission Convention collective pour les

institutions membres de l'AVIP composée de différents professionnels du travail social, dont un.e membre de l'AVALTS. L'AVALTS se réjouit de l'aboutissement de ce long travail de lobbying et de consultation des partenaires, mené durant plusieurs années, entre autres avec l'AVIP et le Syndicat du Secteur Public (SSP). Nos efforts ont été récompensés et c'est avec plaisir que nous vous annonçons que le comité de l'AVALTS a décidé de nommer Mme **Aline Blanchard**, représentante de notre association lors des travaux de ladite commission. Félicitations à elle et plein succès dans cette fonction.

## 5) Comité

Notre comité poursuit ses activités avec enthousiasme, mais nous sommes toujours à la recherche de nouvelles forces vives afin de représenter l'ensemble des secteurs du travail social. L'engagement bénévole au sein de l'AVALTS constitue une occasion privilégiée de participer activement à la défense de la profession, de contribuer aux réflexions stratégiques de l'association et de renforcer les liens entre les différents domaines du travail social. Plus précisément, nous sommes encore et toujours à la recherche d'un.e représentant.e du secteur ASE et d'un ou une réviseur des comptes. Malgré plusieurs rencontres et des intérêts marqués, les places sont toujours vacantes, ce qui est, fort regrettable et limite nos actions!

Si vous souhaitez vous investir au sein de notre comité, nous vous invitons à nous contacter à : [secretariat@avalts.ch](mailto:secretariat@avalts.ch). MERCI !



## 6) Collaborations

L'AVALTS poursuit le renforcement de ses collaborations avec ses partenaires historiques ainsi qu'avec les institutions de formation, les associations professionnelles, les employeurs et les organisations syndicales.

Face aux défis actuels – pénurie de personnel qualifié, complexification des situations sociales, enjeux de santé mentale et transformations sociétales – la coopération entre les acteurs et actrices du travail social apparaît plus indispensable que jamais.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble de nos partenaires pour leur engagement et leur confiance.

## 7) Agenda

- Assemblée générale AVALTS : date à confirmer (automne 2026)

- ## 8) Divers

Nous vous remercions sincèrement pour votre confiance et vous souhaitons un très bel été. 🌿

